



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules



Copie à :
Chrono

adresse
63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

téléphone
04 78 52 22 22

internet
www.ffsb.fr

email daf@ffsboules.fr

numéro SIRET
779 825 744 00039

code NAF
9312 Z

Bernard DAUBARD
Président de la F.F.S.B

à

MM. les présidents de LBR
Mmes, MM. les présidents de CBD

Réf : BD/XM/341

Objet : Indemnisation arbitrage

Villeurbanne, le 20 octobre 2025

Madame la présidente, Monsieur le président,

Je vous informe que les barèmes d'indemnisation et de vacation d'arbitrage arrêtés par le Comité directeur de la F.F.S.B. pour la saison 2025/2026 sont les suivants :

- ✓ Indemnité kilométrique : **0,28 €/km** sur le trajet aller/retour (Base Via Michelin, itinéraire le plus rapide),
- ✓ Hébergement : indemnité plafonnée à **75 €** par nuitée petit déjeuner inclus,
- ✓ Restauration : indemnité plafonnée à **17 €** pour un déjeuner et **20 €** pour un dîner,
- ✓ Vacation pour une ½ journée : **60 €**
- ✓ Vacation rencontre de clubs : **60 €**
- ✓ Vacation pour une journée : **90 €**
- ✓ Prime d'éloignement lorsqu'un arbitre officie sur 2 rencontres de club (samedi après-midi et dimanche après-midi) et qu'il doit prendre un hébergement parce qu'il est éloigné de plus de 3 heures de son domicile : **10 €**

Je vous rappelle que conformément au statut de l'arbitre ci-dessous, ces barèmes doivent s'appliquer en l'état dans vos ligues et CBD.

« **INDEMNITÉS VERSÉES AUX ARBITRES :**

Quelle que soit l'instance qui délivre l'ordre de mission, les arbitres perçoivent les indemnités définies dans le barème fédéral qui est établi et révisé par le Comité Directeur de la F.F.S.B.

Les frais de vérification des épreuves sont à la charge des organisateurs, quelle que soit l'autorité qui a désigné l'arbitre.

Les différentes indemnités (repas, chambre, petit déjeuner, frais de déplacements, menus frais...) sont payées à l'issue de la compétition par son organisateur ».

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le président, l'expression de mes cordiales salutations.

Bernard DAUBARD